

# Décrets, arrêtés, circulaires

## MESURES NOMINATIVES

### MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

#### Décret du 22 octobre 2025 portant nomination du préfet de police - M. FAURE (Patrice)

NOR : INTP2529046D

Le Président de la République,  
Sur le rapport du Premier ministre et du ministre de l'intérieur,  
Vu la Constitution, notamment ses articles 13 et 72 ;  
Vu le code général de la fonction publique ;  
Vu le décret n° 85-779 du 24 juillet 1985 modifié portant application de l'article 25 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 fixant les emplois supérieurs pour lesquels la nomination est laissée à la décision du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2022-491 du 6 avril 2022 modifié relatif aux emplois de préfet et de sous-préfet ;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – M. Patrice FAURE, administrateur de l'Etat du troisième grade, directeur de cabinet du Président de la République, est nommé préfet de police (groupe I), à compter du 23 octobre 2025.

**Art. 2.** – Le Premier ministre et le ministre de l'intérieur sont responsables, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 22 octobre 2025.

EMMANUEL MACRON

Par le Président de la République :

*Le Premier ministre,*  
SÉBASTIEN LECORNU

*Le ministre de l'intérieur,*  
LAURENT NUNEZ